

Conseils au personnel mobile concernant leurs finances personnelles pendant l'affectation

À lire avant le départ

2026

Introduction

Pendant leur affectation avec MSF, le salaire du personnel mobile est versé directement sur le compte bancaire communiqué à MSF. De plus, à compter de novembre 2026, le per diem versé au personnel mobile et aux personnes à charge qui l'accompagnent sera supprimé.

Pendant leur affectation, le personnel mobile devra s'assurer de disposer d'un accès à des fonds afin de couvrir les dépenses quotidiennes telles que la nourriture et les achats personnels, ainsi que toute dépense supplémentaire, par exemple des congés ou des vols pour des raisons personnelles

Objectifs

Vous trouverez ci-après différentes recommandations visant à vous aider à vous assurer de disposer de liquidités en espèce suffisantes et d'un accès à vos fonds personnels sur votre lieu d'affectation.

Veuillez noter que votre entité de gestion peut adapter différemment les conseils et orientations présentés ci-dessous. Il est donc important de consulter les recommandations spécifiques applicables à votre affectation.

Contexte

Dans les contextes où l'accès aux moyens de paiement est particulièrement complexe, vous, en tant que personnel mobile, pouvez demander des avances de salaire régulières. Toutefois, ces avances ne sont disponibles que dans certains lieux d'intervention de MSF.

Il est donc important que vous soyez en mesure de gérer de manière autonome l'accès à vos ressources financières pendant l'affectation. Ces éléments doivent être pris en compte avant le départ, dans la mesure où **les frais liés à l'accès à vos fonds seront à votre charge.**

Avant de partir en affectation

- Procurez-vous une carte bancaire internationale auprès de votre banque (les cartes Visa et Mastercard sont les plus largement acceptées)
- Configurez votre compte bancaire pour pouvoir accéder aux services bancaires en ligne – la plupart des pays d'affectation disposent d'un accès à Internet. Informez votre banque que vous allez travailler à l'étranger, afin que les services bancaires en ligne ne soient pas bloqués et que vos transactions bancaires ne soient pas signalées comme suspectes. Renseignez-vous sur les frais de retrait et le taux de change appliqué par votre banque.
- Prévoyez à l'avance les autres dépenses potentielles (telles que les frais de vacances et les billets d'avion) et réfléchissez à la manière de les gérer, notamment en augmentant le montant mensuel pouvant être débité ou retiré à l'étranger via votre carte.

- Avant votre départ, renseignez-vous sur la devise la plus avantageuse à emporter. Ne partez pas du principe que les dollars américains (USD) ou les euros (EUR) sont acceptés partout : ce n'est pas le cas ! Soyez conscient des risques et des conséquences liés au recours au marché noir pour le change de devises. À titre d'orientation générale, veuillez suivre les mêmes règles que celles en vigueur dans votre pays d'affectation.

Pendant l'affectation

Veillez à consulter les documents d'information relatifs à votre lieu d'affectation, notamment pour savoir si celui-ci donne droit à la possibilité de demander des avances de salaire. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des méthodes les plus courantes pour accéder à vos fonds pendant votre période d'affectation.

Utiliser votre carte bancaire pour régler vos dépenses quotidiennes ou vos billets d'avion pour les vacances

- Dans de nombreux lieux où nos programmes sont mis en œuvre, les commerces acceptent les paiements par carte internationale ou par virement électronique. Certains magasins peuvent proposer un remboursement en espèces lors de vos achats.
- Si vous réservez un vol auprès d'une grande compagnie aérienne, il est souvent possible d'acheter un billet électronique. Dans ce cas, il est facile de réserver des vols en ligne à l'aide de votre carte de crédit.

Argent mobile et portefeuilles électroniques

- L'argent mobile est un service financier numérique qui permet aux utilisateurs d'envoyer, de recevoir et de stocker de l'argent à l'aide d'un téléphone portable, sans avoir besoin d'un compte bancaire. Sa portée peut être internationale (Google Wallet, anciennement Google Pay, etc.) ou locale. Des services tels que M-Pesa, Orange Money et Wave sont couramment utilisés et souvent préférés en raison de leur sécurité et de leur large acceptation, notamment par les opérateurs locaux. Renseignez-vous auprès de votre équipe de projet sur la disponibilité et le fonctionnement de ces services sur le lieu de votre affectation.

Argent liquide (espèce)

- Vous pouvez conserver votre argent liquide personnel dans le coffre de MSF ; veuillez consulter les règles et conditions d'utilisation. Cependant, MSF n'est pas responsable en cas de perte ou de vol de l'argent liquide du personnel mobile. Par ailleurs, la discrétion est essentielle pour des raisons de sécurité, notamment en évitant de communiquer sur les moments et les lieux où l'argent liquide est retiré ou transporté.

Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Dans de nombreux pays où MSF intervient, les distributeurs automatiques acceptent la plupart des cartes de débit et de crédit internationales, notamment Cirrus, Maestro, Visa et MasterCard.

- Les distributeurs automatiques constituent parfois le moyen le plus efficace, le plus simple et le moins coûteux d'accéder à de l'argent liquide, avec des frais bancaires limités et des taux de change relativement avantageux.
- Les retraits s'effectuent généralement dans la monnaie locale, ce qui vous évite d'avoir à changer de l'argent.
- Respectez toujours les règles de sécurité de MSF applicables à votre pays d'affectation, notamment en ce qui concerne les retraits aux distributeurs automatiques.

Retrait d'espèces avec une carte de crédit dans une banque

Dans la plupart des pays dépourvus de distributeurs automatiques, il est possible de retirer des espèces à l'aide de votre carte de crédit dans une banque nationale.

- La banque exigera généralement une copie de votre passeport et pourra vous demander des précisions sur votre adresse locale. Respectez toujours les règles de sécurité de MSF applicables à votre pays d'affectation en matière d'accès aux banques.

- Les frais liés à ce type de retrait sont généralement peu élevés, et les fonds sont généralement versés en monnaie locale.
- Les sociétés émettrices de cartes de crédit peuvent facturer des intérêts sur les retraits d'espèces à compter de la date de la transaction. Pour éviter des frais d'intérêt élevés, il est conseillé de transférer des fonds sur votre compte de carte de crédit avant ou immédiatement après avoir effectué un retrait. Si vous avez accès aux services bancaires en ligne, cela peut généralement être fait facilement.

Western Union, Ria et autres agences de transfert d'argent

Il existe un vaste réseau d'agences de transfert d'argent à travers le monde. Elles sont présentes dans de nombreux endroits, et pas seulement dans les capitales, et le transfert de fonds est relativement simple.

- Pour plus d'informations sur l'envoi et la réception d'argent via Western Union, vous pouvez consulter leur site web - <http://www.westernunion.com> - qui fournit des informations et des conseils spécifiques à chaque pays.
- Bien que les agences de transfert d'argent puissent être plus coûteuses que d'autres méthodes, elles restent une option utile lorsque les alternatives sont limitées ou indisponibles.
- Grâce aux applications de ces entreprises, il est parfois possible de s'envoyer de l'argent à soi-même dans une agence du pays de destination, voire sur des comptes d'argent mobile tels qu'Orange Money ou M-Pesa, par exemple.

Accords avec d'autres membres du personnel mobile

Des accords à titre personnel peuvent bien sûr être conclus entre les membres du personnel mobile partants et ceux qui arrivent. Toutefois, il s'agit d'accords privés entre particuliers, et MSF décline toute responsabilité si ceux-ci ne devaient pas aboutir pour l'une ou l'autre des parties.

En cas d'urgence

D'autres options peuvent être envisagées lorsque les dispositions mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables. Ces dérogations doivent être réservées aux situations d'urgence ou à des contraintes personnelles majeures. Elles sont évaluées par l'employeur dans une optique de devoir de diligence et de solidarité et ne doivent pas servir à pallier une planification insuffisante ou à éviter des frais de transaction. Veuillez consulter votre entité de gestion concernant les conditions applicables à ces avances exceptionnelles.

Avance de salaire exceptionnelle

- Les avances exceptionnelles justifiées sont généralement limitées à un certain montant. Ces avances sont versées en espèces sur le lieu d'affectation et sont ensuite déduites du salaire de l'employé versé sur son compte bancaire.
- Les montants dépassant ce plafond doivent être approuvés par la section contractuelle compétente et nécessitent une preuve d'accord, ce qui peut entraîner des délais de traitement plus longs.

Un dernier conseil : anticipez et soyez prêt – la gestion de votre budget personnel relève de VOTRE responsabilité !